



N/Référence : DG/SG/DPS/DRH13/2017
Casablanca, le 12/09/17/2017

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP, tel que visé par le Ministère de l'Economie et des Finances, en date du 19 novembre 2012 ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre 2017.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement de **5 agents d'exploitation** dans les sites relevant de la Direction Régionale de Dakhla.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Relevant de la Direction des Ports de Pêche, vos principales missions seront :

- Participer aux activités de commercialisation et de contrôle du poisson ;
- Assurer les opérations d'identification, de pesage, de contrôle et de classification du poisson ;
- Participer à la manipulation, déplacement et chargement de marchandises ;
- Assurer les tâches administratives au niveau des sites ;
- Fournir les informations ponctuelles demandées par la hiérarchie ;
- Participer à la réalisation des objectifs de développement, de qualité de service et de rentabilité ;
- Veiller au respect des normes sanitaires et d'hygiène ainsi qu'à l'application des procédures...

Cette description prend en compte les principales responsabilités, elle n'est pas limitative.

www.onp.ma

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

- Etre de nationalité marocaine,
- Etre âgé(e) de moins de 40 ans ;
- Avoir un diplôme de technicien, technicien spécialisé ou équivalent ;
- Avoir une expérience de 3 ans minimum dans des fonctions techniques ou d'exploitations.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER¹ DE CANDIDATURE

- 3 exemplaires du curriculum vitae ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes² ;
- Une copie certifiée conforme des attestations de travail ;
- 3 enveloppes portant l'adresse du candidat.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus d'envoyer ou de déposer leurs dossiers de candidature avant le **02/10/2017** au Bureau d'ordre du siège de l'ONP, sis au 15 rue du Lieutenant Mahroud - B.P. 16243 - 20300 Casablanca. Les dossiers devront être mis dans des plis fermés précisant le poste à pourvoir.

Une commission procédera à une présélection des meilleurs candidats parmi ceux dont les profils répondent aux conditions énumérées dans cet avis. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour la suite du processus.

*AJ
qu*

Le Secrétaire Général
Idris AMMOR

¹ Tout dossier incomplet sera rejeté.

² Pour les diplômes délivrés par des organismes privés ou étrangers, prière de joindre l'attestation d'équivalence.